

54 INVEST
Société par actions simplifiée au capital de 7.884.082 Euros
Siège Social : 48 rue de Vaugirard
75006 Paris
R.C.S. Paris: 807 636 584
(la « Société »)

PROCÈS VERBAL DE RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIÉS
EN DATE DU 14 MAI 2025

E X T R A I T

Proposition de résolution relative à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

Deuxième résolution

Les Associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 6 583 463 Euros de la manière suivante :

Origine :

- | | |
|--|------------------|
| • Bénéfice net comptable de l'exercice : | 6 583 463 Euros |
| • Report à nouveau : | 12 765 749 Euros |

Soit un bénéfice distribuable de :	19 349 212 Euros
--	------------------

Affectation :

- | | |
|--|-----------------|
| • En totalité au compte de Report à nouveau :
dont le solde créditeur est porté à 19 349 212 euros. | 6 583 463 Euros |
|--|-----------------|

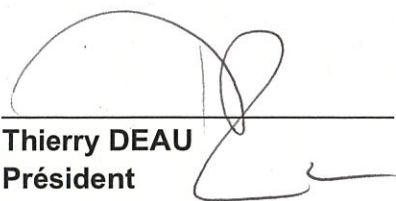
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les Associés prennent acte qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois précédents exercices :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement	
	Nombre de titres	Montant des dividendes	Nombre de titres	Montant des dividendes
31 décembre 2023	7 884 082	4 000 000 Euros	0	0 Euro
31 décembre 2022	7 884 082	0 Euro	0	0 Euro
31 décembre 2021	7 884 082	11 744 683 Euros	0	0 Euro

Vote de l'assemblée générale :

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité des voix des actions disposant du droit de vote.

Pour Extrait, certifié conforme


Thierry DEAU
Président

54 Invest

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

AUREALYS

8, avenue Bertie Albrecht
75008 Paris
S.A.R.L. au capital de € 40 000
502 510 860 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

54 Invest

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société 54 Invest,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 54 Invest relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 25 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

AUREALYS

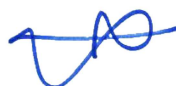
ERNST & YOUNG Audit

Signé par Aymeric Janet
Le 25/04/2025

ID: tx_weYbbIxLlyL8



Aymeric Janet



Maxence Beny

Plaquette annuelle

SAS 54 INVEST

Exercice clos le 31/12/2024

SAS 54 INVEST

au capital de 7 884 082 €
48 Rue Vaugirard
75006 PARIS

Exercice clos le 31/12/2024

SOMMAIRE

1. Comptes annuels

Bilan actif

Bilan passif

Compte de résultat

Compte de résultat (suite)

Annexe

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 478	2 478		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	11 175 803		11 175 803	10 074 503
Créances rattachées aux participations	4 627 070		4 627 070	2 609 936
Autres titres immobilisés	833 344	775 350	57 994	732 650
Prêts				
Autres immobilisations financières	400		400	400
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	16 639 095	777 828	15 861 267	13 417 489
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	233 711		233 711	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	14 271 288	3 084	14 268 204	12 915 206
Disponibilités	516 291		516 291	468 688
Charges constatées d'avance (3)				1 852
TOTAL ACTIF CIRCULANT	15 021 289	3 084	15 018 205	13 385 747
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	31 660 384	780 912	30 879 472	26 803 236
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			32 070	32 650
(3) Dont à plus d'un an (brut)				27

Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 884 082	7 884 082
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	788 408	788 408
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	12 765 749	3 216 312
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	6 583 463	13 549 438
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	28 021 702	25 438 239
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 811 798	1 062 792
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 971	30 804
Dettes fiscales et sociales	1 000 000	271 401
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	2 857 770	1 364 996
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	30 879 472	26 803 236
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 811 300	1 062 500
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 046 470	302 497
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		2 500
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)				
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			104 117	52 337
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			104 117	52 337
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-104 117	-52 337
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			7 238 687	13 797 877
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			42 700	28 803
Autres intérêts et produits assimilés (3)			154 868	67 507
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			4 104	25
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			91 074	
Total produits financiers (V)			7 531 433	13 894 213
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			778 434	4 104
Intérêts et charges assimilées (4)			13 057	8 526
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			2 684	
Total charges financières (VI)			794 174	12 630
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			6 737 259	13 881 583
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			6 633 142	13 829 246

Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	49 679	279 808
Total des produits (I+III+V+VII)	7 531 433	13 894 213
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	947 970	344 775
BENEFICE OU PERTE	6 583 463	13 549 438
<i>(a) Y compris :</i>		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	7 238 687	13 797 877
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

